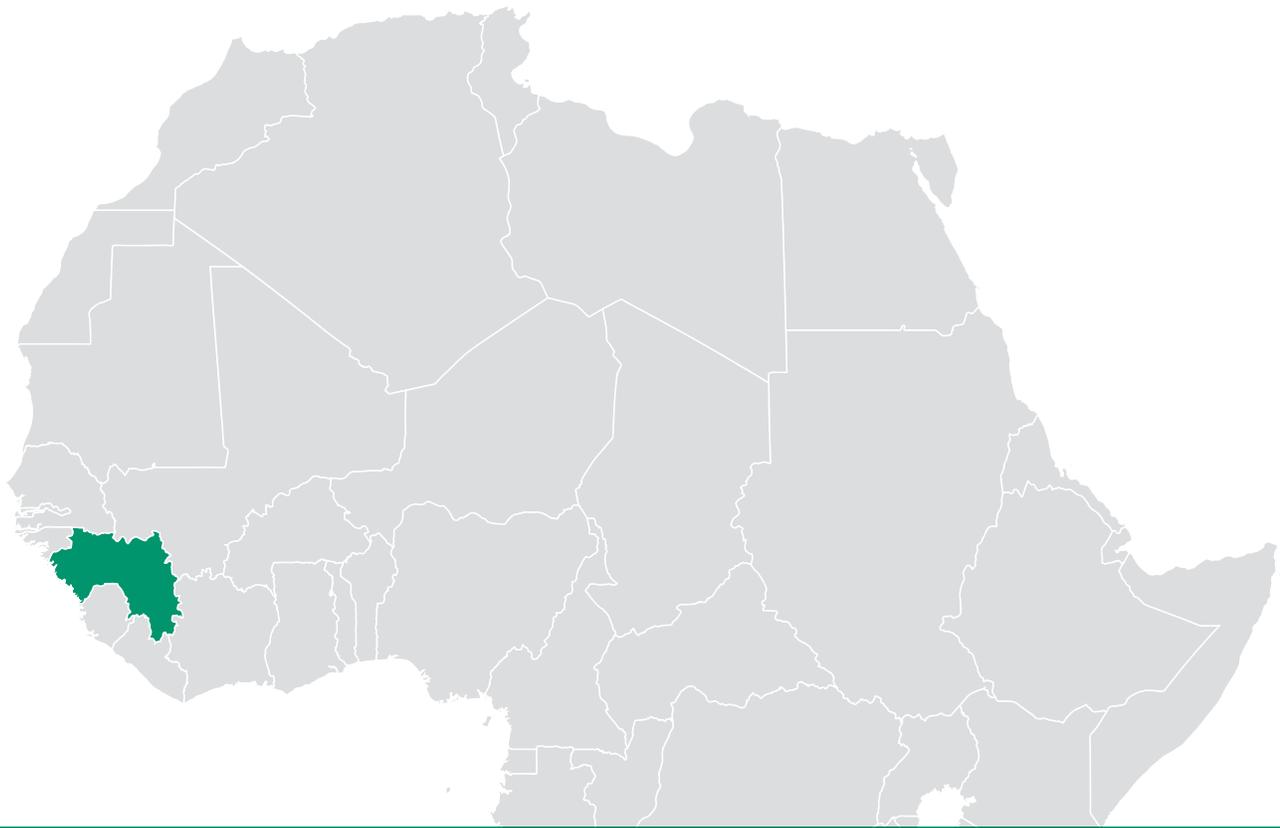




LE CENTRE D'EXCELLENCE
sur les systèmes ESEC

CENTRE OF EXCELLENCE
for CRVS Systems



APERÇU

DES SYSTÈMES D'ENREGISTREMENT ET DE STATISTIQUES DE L'ÉTAT CIVIL EN

GUINÉE



ECA

Information sur le programme

À propos du Centre d'excellence sur les systèmes ESEC

Situé au Centre de recherches pour le développement international (CRDI), le Centre d'excellence sur les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (ESEC) est un centre international de ressources et de connaissances qui appuie activement les efforts nationaux visant à renforcer les systèmes ESEC. Le Centre collabore avec des organisations et des experts, afin de faciliter l'accès à l'information et à l'expertise, notamment aux normes, aux outils, aux données de recherche et aux bonnes pratiques à l'échelle mondiale.

Le Centre d'excellence a été créé grâce à la contribution financière d'Affaires mondiales Canada et du CRDI, et apporte lui-même une contribution directe au travail du Mécanisme de financement mondial, une importante plateforme de financement de la Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent du Secrétaire général des Nations Unies.

À propos du Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

Dans le cadre des activités du Canada dans les secteurs des affaires étrangères et du développement, le CRDI investit dans le savoir, l'innovation et les solutions afin d'améliorer les conditions de vie dans les pays en développement. Le CRDI collabore avec de nombreuses parties prenantes, notamment des organisations de la société civile, des groupes de réflexion, des organisations régionales et des ministères des pays en développement, afin d'y favoriser la croissance, de réduire la pauvreté et d'impulser des changements positifs à grande échelle.

Publié par le Centre d'excellence sur les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (ESEC), en partenariat avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA).

Cette publication a été rédigée par Jacob Zewoldi, consultant auprès du Centre d'excellence sur les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil.

Centre de recherches pour le développement international
CP 8500
Ottawa, ON Canada 1 Tel 1 613-236-6161/31 11
Courriel : crvs@idrc.ca
www.systemesESEC.ca

© Centre de recherches pour le développement international 2019

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier et technique du Centre d'excellence sur les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil. Basé au Centre de recherches pour le développement international (CRDI), il est financé conjointement par Affaires mondiales Canada et le CRDI. Les opinions qui y sont exprimées ne représentent pas nécessairement celles d'Affaires mondiales Canada, du CRDI, ou de son Conseil des gouverneurs.



Table des matières

| | |
|---|----|
| Information sur le programme | ii |
| Introduction | 2 |
| Bref aperçu sur le pays | 2 |
| Performances des systèmes d'ESEC | 3 |
| Système d'enregistrement des faits d'état civil | 4 |
| Cadre législatif | 4 |
| Gestion, organisation et fonctionnement | 4 |
| Interopérabilité avec d'autres secteurs et fonctionnement | 7 |
| Système d'établissement des statistiques de l'état civil | 7 |
| Statistiques de l'état civil | 7 |
| Causes de décès | 7 |
| Numérisation | 8 |
| Informatisation | 8 |
| Application de la technologie mobile | 8 |
| Initiatives d'amélioration et soutien externe | 9 |
| Plan d'amélioration et budget | 9 |
| Appui des partenaires de développement | 9 |
| Propositions visant à améliorer la coordination des activités | 10 |
| Ressources | 10 |
| Sites web | 10 |
| Matériel supplémentaire | 10 |
| Conclusion | 11 |
| Notes de fin | 12 |

Introduction

Le présent rapport vise à donner un aperçu des systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (ESEC) en Guinée. Les renseignements ont été recueillis au moyen d'un questionnaire rempli par la Direction nationale de l'état civil en février 2019, et complétés par une revue documentaire. Le rapport présente le contexte du pays, les indicateurs choisis qui sont pertinents pour les processus d'amélioration des systèmes d'ESEC, les activités des intervenants ainsi que les ressources disponibles et nécessaires au renforcement des systèmes d'ESEC, de leur coordination, entre autres.

Bref aperçu sur le pays

La Guinée est un pays d'Afrique de l'Ouest d'une superficie totale de 245 836¹ kilomètres carrés. Il est bordé par la Guinée-Bissau, le Sénégal, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Liberia, la Sierra Leone et l'océan Atlantique.

- Capitale : Conakry
- Langues de travail officielles : Français
- Ministère responsable de l'enregistrement des faits d'état civil : Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
- Organisme d'enregistrement des faits d'état civil : Direction nationale de l'état civil
- Bureau national de la statistique : Institut National de la Statistique

Les sept régions administratives de la Guinée



Avertissement : Les frontières, ainsi que les noms et désignations employés sur cette carte n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation de la part des Nations Unies.

Avec une croissance démographique de 2,8 % par année, on estimait la population de la Guinée à environ 13,1 millions d'habitants en 2018².

La Guinée est subdivisée en sept régions administratives : Boké, Faranah, Kankan, Kindia, Labé, Mamou et N'Zérékoré. La capitale, Conakry, est une zone spéciale appelée gouvernorat de Conakry. Les régions sont décentralisées sur le plan administratif. Chaque région administrative est subdivisée en un deuxième niveau administratif appelé préfecture. Les préfectures sont à leur tour subdivisées en sous-préfectures ou communes. Actuellement, il y a 33 préfectures, 38 communes urbaines, dont 5 dans Conakry, et 302 communes rurales.

Performances des systèmes d'ESEC

Naissances

| | |
|---|----------------------------|
| Exhaustivité de l'enregistrement des naissances ³ | Non disponible |
| Enfants de moins de 5 ans dont la naissance a été signalée comme ayant été déclarée | 74,6 % (2016) ⁴ |
| Proportion des naissances avec l'assistance d'un professionnel de la santé qualifié | 62,7 % (2016) ⁴ |
| Pourcentage de femmes âgées de 15 à 49 qui ont reçu des soins prénataux par un prestataire de soins de santé qualifié | 84,3 % (2016) ⁴ |
| Taux de couverture vaccinale du DTC1 chez les enfants d'un an ⁵ | 65 % (2016) ⁶ |
| Taux brut de natalité (par 1 000 habitants) | 36 (2016) ⁶ |
| Taux de fécondité total (nombre de naissances vivantes par femme) | 4,9 (2016) ⁶ |
| Taux de fécondité chez les adolescentes (par 1 000 adolescentes âgées de 15 à 19 ans) | 137,4 (2016) ⁷ |
| Population âgée de moins de 15 ans | 42,3 % (2017) ⁸ |

Décès

| | |
|--|--------------------------|
| Exhaustivité de l'enregistrement des décès | Non disponible |
| Taux brut de mortalité (par 1 000 habitants) | 9 (2016) ⁶ |
| Taux de mortalité infantile (pour mille naissances vivantes) | 56 (2017) ⁹ |
| Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour mille naissances vivantes) | 86 (2017) ⁹ |
| Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes) | 679 (2015) ¹⁰ |

Mariages et divorces

| | |
|--|--------------------------|
| Taux d'enregistrement des mariages | Non disponible |
| Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans | 21 % (2017) ⁶ |
| Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 18 ans | 52 % (2017) ⁶ |
| Taux d'enregistrement des divorces | Non disponible |

Statistiques de l'état civil, y compris les données sur les causes de décès

| | |
|--|----------------|
| Compilation et diffusion des statistiques de l'état civil fondées sur l'enregistrement | Non disponible |
| Causes de décès attestées par un médecin | Non disponible |

Système d'enregistrement des faits d'état civil

Cadre législatif

En Guinée, le système d'enregistrement des faits d'état civil est fondé sur plusieurs instruments juridiques qui en régissent l'organisation et le fonctionnement. Ces instruments comprennent notamment le Code civil de 1998,¹¹ le Code de l'enfant guinéen de 2008¹² et le Code des communautés. Le Code civil décrit les procédures à suivre pour l'enregistrement des naissances, des décès, des mariages, des divorces et l'annulation des mariages. Il décrit également les conditions et les procédures pour la correction des registres de l'état civil. Le Code du gouvernement local de la République de Guinée définit les pouvoirs des autorités locales et reconnaît l'état civil des citoyens comme un droit de la communauté. Il précise également les conditions requises pour exercer la fonction d'officier de l'état civil, la délégation de pouvoir, etc. Le Code de l'enfant guinéen reconnaît l'importance de l'enregistrement des naissances comme un droit fondamental de l'enfant et le rend obligatoire.

Gestion, organisation et fonctionnement

Mécanismes nationaux de coordination des systèmes d'ESEC

En 2017, une plateforme de coordination de haut niveau appelée Coordination intersectorielle pour la réforme et la modernisation de l'état civil (CIRMEC) a été créée sous la direction du Cabinet du premier ministre sous le numéro d'ordre suivant 2017/1335/PRIMATURE/CAB/2017. Elle visait à mettre sur pied un cadre unifié en vue de la consultation, de la direction, de la coordination et de la prise de décision dans ce domaine. La CIRMEC avait pour mission de définir les orientations stratégiques et opérationnelles à

l'intérieur du cadre du programme de réforme et de modernisation du système d'enregistrement des faits d'état civil de la Guinée.

La CIRMEC assure de manière générale la coordination de toutes les activités prévues dans le domaine de l'enregistrement des faits d'état civil. Ses responsabilités comprennent notamment : coordonner la préparation et la validation du plan stratégique, de la réforme nationale et de la modernisation de l'enregistrement des faits d'état civil; veiller à la cohérence et à la bonne mise en œuvre du programme de réforme et de modernisation de l'enregistrement des faits d'état civil; valider les plans d'action, les activités annuelles budgétées, les rapports, la surveillance et l'évaluation; contribuer aux arbitrages nécessaires et aux rajustements possibles et promouvoir l'interopérabilité intersectorielle.

La coordination est mise en œuvre parmi la Coordination intersectorielle de la réforme et de la modernisation de l'état civil : Cabinet du premier ministre, Ministère de la décentralisation, Ministère de la santé, Ministère de l'éducation, Ministère de la justice, Ministère des affaires sociales, partenaires techniques et financiers, organisations non gouvernementales.

Centres d'enregistrement à l'échelon administratif

En Guinée, l'organisation du système d'enregistrement des faits d'état civil suit la structure administrative décentralisée du pays. Les centres d'enregistrement des faits d'état civil sont administrés par les communes (municipalités). Il y a 348 centres d'enregistrement des faits d'état civil, y compris six centres secondaires créés par ordre du ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation sur une proposition des maires des communes bénéficiaires. Le maire est l'autorité officielle chargée de l'enregistrement de tous les faits d'état civil, toutefois, il peut déléguer cette responsabilité à un ou plusieurs adjoints,

membres du conseil local ou officiers de l'état civil. Concernant les questions d'enregistrement des faits d'état civil, le maire relève de la Direction nationale de l'état civil.

Accessibilité des services d'enregistrement des faits d'état civil

L'un des problèmes que doit affronter la population, surtout dans les régions rurales, est l'accessibilité des centres d'enregistrement des faits d'état civil qui sont situés dans les bureaux administratifs des communes. Afin de contourner cette difficulté, un registre de village est tenu par le chef de secteur de la localité. Le registre permet d'enregistrer les faits d'état civil survenus dans la localité et ces renseignements sont ensuite

transmis au chef de la commune rurale, qui agit à titre d'officier de l'état civil officiel. On estime que certains centres d'enregistrement se trouvent à plus de cinq kilomètres des zones d'établissement de la population.

Enregistrement des faits d'état civil

L'enregistrement des naissances est gratuit en Guinée. Cependant, des frais sont assujettis à l'enregistrement des décès, des mariages et des divorces. La majorité des naissances et des décès qui surviennent dans les centres de soins de santé sont déclarés et enregistrés dans les communes. Les faits d'état civil qui se produisent à la maison sont inscrits dans le registre de village.

Tableau 1 : Enregistrement à temps et tardif de faits d'état civil

| Faits d'état civil | Délai pour l'enregistrement d'un événement | Enregistrements tardifs |
|--------------------|---|--|
| Naissance | Dans les six mois, auprès de l'officier de l'état civil du lieu de naissance. Pour les naissances survenues à l'extérieur du périmètre de la municipalité ou dans un pays étranger, cette période est prolongée jusqu'à huit mois (article 157 : Code de l'enfant guinéen, 2008). ¹² | Lorsqu'une naissance n'a pas été déclarée pendant le délai réglementaire, l'officier de l'état civil ne peut l'inscrire dans les registres qu'après l'obtention d'un jugement rendu par le tribunal compétent de la préfecture où l'enfant est né, et une mention sommaire sera inscrite dans la marge le jour de la naissance (article 158 : Code de l'enfant guinéen, 2008). |
| Décès | 3 jours | Après cette date, l'officier de l'état civil ne peut transcrire dans les registres la déclaration de décès qu'après l'obtention d'un jugement rendu par le tribunal compétent de l'endroit où le décès a eu lieu; si l'endroit est inconnu ou s'il est impossible de faire appel au tribunal de l'endroit du décès, le tribunal compétent est celui du lieu de résidence du demandeur. (article 224 : Code civil de 1998). ¹¹ |
| Mariage | Immédiatement; 3 mois pour les citoyens qui se sont mariés à l'étranger | |
| Divorce | | N'est pas mentionné dans le Code civil, 1998. |

Tableau 2 : Coûts directs associés à l'enregistrement des faits d'état civil et à la délivrance des certificats d'état civil

| Fait d'état civil | Frais pour l'enregistrement | | Coût de l'enregistrement | Observations |
|-------------------|-----------------------------|-----|--------------------------|---|
| | Oui | Non | | |
| Naissance | | X | | |
| Mariage | X | | | La célébration du mariage par un officier de l'état civil est obligatoire pour tous les citoyens de la République (article 201 : Code civil de 1998). ¹¹ L'enregistrement et la certification sont effectués ensemble. |
| Divorce | X | | | Aucun renseignement sur le coût de l'enregistrement |
| Décès | X | | | Aucun renseignement sur le coût de l'enregistrement |

| | Frais pour la délivrance de certificats | | | |
|-----------|---|-----|----------------|--|
| | Oui | Non | | |
| Naissance | | X | | |
| Mariage | X | | Non disponible | Les communes déterminent les frais pour le certificat de mariage lors de délibérations du conseil local. |
| Divorce | X | | Non disponible | Les autorités compétentes déterminent le coût. |
| Décès | X | | Non disponible | Les communes déterminent les frais pour le certificat de décès lors de délibérations du conseil local. |

Situation des naissances non enregistrées

Comme dans la majorité des pays africains, le niveau des naissances non enregistrées est difficile à évaluer en Guinée. On estime que la proportion des personnes dont la naissance n'a pas été enregistrée serait supérieure à 25 pour 100.⁴

L'UNICEF a déployé des efforts à cet effet, notamment en travaillant avec le gouvernement, afin de réduire le nombre d'enfants de moins de cinq ans non enregistrés. Dans ce contexte, en 2017, 85 580 enfants âgés de 0 à 6 mois ont été enregistrés dans les délais prévus, tandis que 28 733 enfants âgés de plus de six mois ont été enregistrés tardivement.¹³

Interopérabilité avec d'autres secteurs et fonctionnement

Plusieurs institutions gouvernementales participent actuellement au fonctionnement du système d'enregistrement des faits d'état civil. Ces institutions sont les suivantes :

- **Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation** : assure la supervision des communes. Dans ce rôle, le Ministère est responsable, entre autres choses, de la gestion des ressources, du recrutement et de la formation du personnel des bureaux d'enregistrement des faits d'état civil et de la création des centres secondaires d'enregistrement des faits d'état civil.
- **Ministère de la Justice** : les tribunaux confèrent leur authenticité aux registres de l'état civil et veillent à la stricte application des textes en vigueur de la Loi sur l'enregistrement des faits d'état civil; les tribunaux doivent ouvrir et fermer les registres; ils jouent également un rôle dans l'enregistrement tardif des faits d'état civil, notamment en prononçant des jugements. Un registre est conservé au tribunal également.
- **Ministère de la Santé** : les établissements de soins de santé sont un maillon essentiel du processus d'enregistrement des naissances et des décès. Ils fournissent les déclarations de naissances et de décès qui surviennent chez eux. Ils délivrent également des certificats de décès pour les décès survenus dans les communautés. Actuellement, le degré de collaboration avec les bureaux d'enregistrement des faits d'état civil est très faible.
- **Institut national de la statistique** : l'Institut est responsable de la compilation et de la diffusion des statistiques d'état civil. Il existe un certain lien entre l'Institut et le bureau d'enregistrement des faits d'état civil, mais il se situe à un faible niveau.

- **Ministère des Affaires étrangères** : il s'occupe de l'enregistrement des faits d'état civil pour les Guinéens qui résident à l'étranger par l'intermédiaire de ses missions diplomatiques ou de ses bureaux consulaires.

Système d'établissement des statistiques de l'état civil

Statistiques de l'état civil

En Guinée, certaines statistiques fondées sur l'enregistrement des faits d'état civil sont produites, mais elles ne sont pas largement diffusées. Pour le moment, ces statistiques de l'état civil sont produites seulement à des fins administratives.

En l'absence de statistiques de l'état civil diffusées à grande échelle par le système d'ESEC, les données sont produites à partir de méthodes indirectes appliquées aux données tirées des recensements de la population et des enquêtes démographiques. Le troisième recensement de la population et de l'habitat de la Guinée, effectué en 2014, comprenait une question sur l'enregistrement des naissances et la conservation des certificats de naissance et les résultats ont été publiés dans la monographie sur la situation des enfants et des jeunes.¹⁴

Causes de décès

Les renseignements sur les causes de décès ne sont pas recueillis par l'intermédiaire du système d'enregistrement des faits d'état civil. Pour l'instant, on n'envisage pas non plus de le faire.

Numérisation

Informatisation

Les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil en République de Guinée utilisent actuellement le format papier. Le gouvernement a entrepris la modernisation de ses systèmes avec l'aide de l'Union européenne et de l'UNICEF. En 2017, un projet pilote de modernisation du système d'enregistrement des faits d'état civil a été lancé dans la région de N'zérékoré.

Actuellement, des ordinateurs sont utilisés dans le cadre du processus d'enregistrement des faits d'état civil dans certains centres d'enregistrement des communes. Les ordinateurs sont des appareils autonomes, aussi les registres sont stockés localement et ne sont pas liés à une base de données centrale de la Direction nationale de l'état civil. Environ quarante centres d'enregistrement des faits d'état civil supplémentaires se préparent à acquérir des ordinateurs pour les activités d'enregistrement. On prévoit de fournir à ces centres des serveurs locaux, pour permettre la sauvegarde des données enregistrées, ainsi que des supports externes (disques durs, clés USB) dans un avenir rapproché. Cette approche faciliterait le transfert de données à la Direction nationale de l'état civil.

Le Dossier d'investissement pour la Santé Reproductive, Maternelle, Néonatale, Infantile, Adolescente (SRMNIA) en Guinée comprend de l'aide pour le Système d'information sur la santé du district et une stratégie d'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques d'état civil pour la période de 2018 à 2024¹⁵.

Application de la technologie mobile

En 2017, une plateforme à code source ouvert appelée RapidPro a été mise en oeuvre dans plus de 400 centres de soins de santé en Guinée, avec l'aide de l'UNICEF. Cette application vise à fournir des données sur la mortalité maternelle et infantile au moment où elle se produit; elle a eu des répercussions positives sur l'enregistrement des faits d'état civil.¹³ L'utilisation de RapidPro à ce stade-ci n'est pas au niveau souhaité, en raison de difficultés techniques et en matière de ressources.

Modèles de formulaires d'enregistrement

Les modèles de formulaire d'enregistrement ne sont pas disponibles en ligne.



Initiatives d'amélioration et soutien externe

Plan d'amélioration et budget

Plan stratégique

Une Stratégie de réforme et de modernisation de l'enregistrement des faits d'état civil a été élaborée pour la période de 2018 à 2022. Elle est en attente de validation et d'approbation par les autorités compétentes du gouvernement. Selon la Direction nationale de l'état civil, le budget estimatif pour la période de cinq ans est de 25 519 300 USD.

Allocations budgétaires et besoins

Les données n'étaient pas disponibles.

Activités indiquées comme étant des hautement prioritaires

Les renseignements n'étaient pas disponibles, étant donné que le plan stratégique pour l'amélioration des systèmes d'ESEC n'a pas été validé.

Appui des partenaires de développement

| Organisations internationales | Domaines de soutien |
|----------------------------------|--|
| Union européenne | Informatisation; formation; sensibilisation |
| Coopération italienne | Formation, informatisation |
| UNICEF | Soutien technique et financier, équipement et ressources |
| Mécanisme de financement mondial | <ul style="list-style-type: none"> • Faire le lien entre l'outil DHIS2 et le système d'ESEC; • Appuyer l'intégration des causes de décès dans le système d'ESEC; • Revoir la conception des formulaires et des registres du point de vue de la qualité et de la sécurité; • Donner de la formation et renforcer les capacités; • Déterminer d'autres investissements à partir de l'évaluation actuelle du système d'ESEC. |
| Plan International | Soutien technique et matériel |

Propositions visant à améliorer la coordination des activités

La coordination est un élément clé dans le paysage national des systèmes d'ESEC. Voici quelques suggestions pour améliorer les modalités de travail des parties prenantes nationales et des partenaires du développement.

Parties prenantes nationales des systèmes d'ESEC

Aucune proposition n'a été faite par l'organisme gouvernemental responsable de l'enregistrement des faits d'état civil concernant la coordination des parties prenantes nationales des systèmes d'ESEC.

Parties prenantes nationales et partenaires du développement

- Les mécanismes de coordination existants ne sont pas fonctionnels. Ils doivent être réactivés.
- Le plan stratégique quinquennal d'amélioration des systèmes d'ESEC a besoin d'un financement supplémentaire à celui qu'il obtient de ses partenaires du développement.
- Il faudrait également améliorer la coordination des parties prenantes nationales et des partenaires du développement pour mettre en œuvre le plan stratégique quinquennal d'amélioration des systèmes d'ESEC.

Ressources

Sites web

- Direction nationale de l'état civil : https://www.aics.gov.it/wp-content/uploads/2018/10/Strat%C3%Aggie-nationale-de-L_%C3%Agtat-civil-Guin%C3%Age-valid%C3%Age-2018-2022-1.pdf
- Institut national de la statistique : <http://www.stat-guinee.org/>
- UNICEF-Guinée : <https://data.unicef.org/country/gin/>

Matériel supplémentaire

- Gouvernement de la Guinée, État civil – La Guinée se dote d'une Stratégie nationale de réforme et de modernisation, 28 mars 2018, 2018, <http://www.gouvernement.gov.gn/index.php/actualites-du-pm/2784-etat-civil-la-guinee-se-dote-d-une-strategie-nationale-de-reforme-et-de-modernisation>.
- GuinéeNews, Guinée : À partir du 1^{er} juillet, sera ouvert un registre sécurisé dans les états civils (ministre), 20 juin 2018, 2018, <https://www.guineenews.org/guinee-a-partir-du-1er-juillet-est-ouvert-un-registre-securise-dans-les-etats-civils-ministre/>.
- La Guinée se dote d'un état civil sécurisé, 24 juin 2018, 2018, <http://www.ramatoulaye.com/index.php/societe/989-la-guinee-se-dote-d-un-etat-civil-securise>.
- Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada. 2005. Guinée : l'acte de naissance et/ou extrait de naissance guinéen, le service qui le délivre, le moment de sa délivrance, les renseignements qu'il contient et les motifs de sa délivrance; information indiquant si un sceau est apposé sur l'acte et/ou sur l'extrait de naissance et une copie de l'acte de naissance et/ou de l'extrait de naissance guinéen (août 2005). <https://www.refworld.org/docid/45f147f120.html>
- Institut National de la Statistique (INS) et ICF, Enquête démographique et de santé en Guinée 2018 : Indicateurs clés, Conakry, Guinée, et Rockville, Maryland, États-Unis : INS et ICF, 2018, <https://dhsprogram.com/publications/publication-PR111-Preliminary-Reports-Key-Indicators-Reports.cfm>.
- Coopération Belgique – France – Suisse. 2012. Rapport de mission en République de Guinée. <https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/internationales/herkunftslander/afrika/gin/GIN-ber-mission-f.pdf>

Conclusion

L'engagement de la Guinée à moderniser ses systèmes d'ESEC est démontré par le leadership du président du pays¹⁶ en la matière. Le leadership politique est la clé du succès pour l'amélioration des systèmes d'ESEC qui s'inscrit dans un processus à moyen et long terme. Le gouvernement de la Guinée a approuvé la Stratégie de réforme et de modernisation de l'enregistrement des faits d'état civil : 2018-2022. Le soutien et l'engagement des partenaires du développement, même s'il en faudrait davantage, sont toujours impressionnants.

Les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques d'état civil doivent pouvoir compter sur un environnement collaboratif, mais par-dessus tout, ils ont besoin d'une solide structure nationale pour la gestion et la coordination de ces systèmes. Il faudrait donc renforcer la structure qui administre l'enregistrement des faits d'état civil ainsi que les structures à l'échelle locale; il faudrait également créer un cadre d'officiers de l'état civil qualifiés et dévoués à leur travail; et enfin, il faudrait redynamiser la coordination intersectorielle de la réforme et de la modernisation de l'état civil, entre autres.



Notes de fin

- 1 Nations Unies, *Annuaire démographique 2017*, ST/ESA/STAT/SER.R/47, 2018, https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/products/dyb/dyb_2017/#French.
- 2 Nations Unies, *World Population Prospects: The 2017 Revision, Volume I: Comprehensive Tables*, 2017, Division de la population, https://esa.un.org/unpd/wpp/Publications/Files/WPP2017_Volume-I_Comprehensive-Tables.pdf.
- 3 Par exhaustivité de l'enregistrement des naissances et des décès, on entend le nombre réel de naissances ou de décès enregistrés divisé par le nombre estimatif de naissances ou de décès dans un pays ou une région en particulier, à l'intérieur d'une période de temps spécifiée, habituellement une année. Pour en savoir plus, consulter la CEA, la CESAP et Statistics Norway (2016).
- 4 Institut National de la Statistique, *Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS, 2016)*, Rapport final, Conakry, Guinée, 2017, <http://mics.unicef.org/surveys>.
- 5 DTC1 : Nouveau-nés survivants ayant reçu le premier vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (DTC).
- 6 UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2017*, 2017, <https://www.unicef.org/french/sowc2017/>.
- 7 Banque mondiale, *Taux de fertilité chez les adolescents*, 2018, <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.ADO.TFRT>.
- 8 Nations Unies, *World Population Prospects: Volume II: Demographic Profiles*, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Division de la population, 2017, https://esa.un.org/unpd/wpp/Publications/Files/WPP2017_Volume-II-Demographic-Profiles.pdf.
- 9 United Nations Inter-Agency Group for Child Mortality Estimation (UN IGME), *Total Under-5 Mortality Rate, Infant Mortality Rate and Neonatal mortality database 2018*, 2018, <http://www.childmortality.org/>.
- 10 Organisation mondiale de la santé. *World Health Statistics 2016: monitoring health for the SDGs (sustainable development goals)*, https://www.who.int/gho/publications/world_health_statistics/2016/en/.
- 11 *Code civil de la République de Guinée*, 1998, https://data.unicef.org/wp-content/uploads/2017/12/guinee_code_civil.pdf.
- 12 Gouvernement de la Guinée, ministère des Affaires sociales, de la Condition féminine et de l'Enfance, *Loi portant Code de l'enfant*, 2008, <https://data.unicef.org/wp-content/uploads/2017/12/CODE-DE-LENFANT-guin%C3%Agen.pdf>.
- 13 UNICEF, *UNICEF Annual Report 2017: Guinea, 2017*, https://www.unicef.org/about/annualreport/files/Guinea__2017_COAR.PDF.
- 14 Institut National de la Statistique, Rapport d'analyse des données du RGPH3, *Situation des enfants et des jeunes, Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH3) de 2014*, 2017, http://www.stat-guinee.org/images/Publications/INS/RGPH3/RGPH3_situation_des_enfants_et_jeunes.pdf.
- 15 Banque mondiale, *Guinea Health Service and Capacity Strengthening Project*, 4 avril 2018, 2018, consulté le 14 mai 2019, <http://documents.worldbank.org/curated/en/784191524880922883/pdf/GUINEA-REVISED-PAD-04062018.pdf>.
- 16 Gouvernement de la Guinée. *État civil – La Guinée se dote d'une Stratégie nationale de réforme et de modernisation*, consulté le 15 avril 2019, 2018, <http://www.gouvernement.gov.gn/index.php/actualites-du-pm/2784-etat-civil-la-guinee-se-dote-d-une-strategie-nationale-de-reforme-et-de-modernisation>.



LE CENTRE D'EXCELLENCE
sur les systèmes ESEC

CENTRE OF EXCELLENCE
for CRVS Systems

www.systemesESEC.ca